

# The Environmental Factor Inc.

## Fiche De Données De Sécurité



Turf Maize bio-engrais 4-0-0  
Gluten de maïs

Date of revision 04/08/2025

### 1. Identification

**Nom du produit** : TURF MAIZE BIO-FERTILIZER 4-0-0 CORN GLUTEN

**Fabricant** The Environmental Factor Inc.  
8-85 Chambers Dr.

Numéro de téléphone +905-686-9909  
Fax +905-686-0357

**Nom du responsable** : The Environmental Factor Inc. Product & Safety Regulations  
**Téléphone d'urgence** : 1-888-820-9992  
**Type de produit** : Liquide

### 2. Identification des dangers

**OSHA/HCS statut** : Ce matériau est considéré comme non dangereux par la norme OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200).

**Classification de la substance ou du mélange** : Non classé selon la norme 29 CFR 1910.1200

**Éléments de l'étiquette SGH**  
**Pictogrammes de danger** :

**Mot signal** :

**Mentions de danger** :

**Mises en garde** :

**Général** : Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir hors de portée des enfants. Si un avis médical est nécessaire, ayez à portée de main l'emballage ou l'étiquette du produit.

**La prévention** : Respecter les règles d'hygiène habituelles lors de l'ouverture de l'emballage et de l'utilisation du produit. Se laver soigneusement les mains après avoir manipulé le produit.

**Réponse** : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin.

**Dangers non classifiés par ailleurs** : Aucun connu.

# Turf Maize bio-engrais 4-0-0 Gluten de maïs

## 3. Composition

<u>Nom</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>%</u>
Farine de gluten de maïs hydrolysée.	99.81	
Sorbate de potassium.	0.19	
Autres ingrédients jugés non dangereux.		

## 4. Mesures de premiers secours

<b>Contact avec les yeux</b>	: En cas de contact avec les yeux, garder les yeux ouverts et laver à l'eau. Consulter un médecin en cas d'irritation persistante.
<b>Contact avec la peau</b>	: En cas de contact avec la peau, laver la peau à l'eau et au savon.
<b>Inhalation</b>	: Mettre à l'air frais.
<b>Ingestion</b>	: On ne s'attend pas à ce qu'il ait des effets nocifs.
<b>Notes au médecin</b>	: Traiter les symptômes.

### Principaux symptômes/effets, aigus et différés

#### Effets aigus potentiels sur la santé

<b>contact avec les yeux</b>	: Pas d'effets significatifs ou de dangers critiques connus.
<b>Contact avec la peau</b>	: Pas d'effets significatifs ou de dangers critiques connus.
<b>Inhalation</b>	: Pas d'effets significatifs ou de dangers critiques connus.
<b>Ingestion</b>	: Pas d'effets significatifs ou de dangers critiques connus.

#### Signes/symptômes de surexposition

<b>Contact avec les yeux</b>	: Pas de données spécifiques.
<b>Contact avec la peau</b>	: Pas de données spécifiques.
<b>Inhalation</b>	: Pas de données spécifiques.
<b>Ingestion</b>	: Pas de données spécifiques.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

<b>Le produit brûle-t-il ?</b>	: Ininflammable.
<b>Specific hazards arising from the chemical</b>	: Éclatement du mois de mai.
<b>Moyens d'extinction</b>	
<b>Convient</b>	: Utiliser un agent extincteur adapté au feu environnant
<b>Ne convient pas</b>	: Aucune connue.
<b>Mesures de protection spéciales pour les pompiers</b>	: En cas d'incendie, il convient d'isoler rapidement les lieux en éloignant toutes les personnes de la zone de l'incident. Aucune action ne doit être entreprise sans risque personnel ou sans formation adéquate.
<b>Équipement de protection spécial pour les pompiers</b>	: Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome (ARA) avec une pièce faciale complète fonctionnant en mode de pression positive.

## 6. Mesures en cas de rejet accidentel

<b>Procédure d'urgence</b>	: Pour de bonnes pratiques d'hygiène, porter un équipement de protection pour éviter la contamination de la peau. En cas de déversement, contenir et absorber le produit déversé avec un matériau absorbant tel que du sable, de l'argile ou de la litière pour chats et éliminer les déchets comme indiqué ci-dessous.
----------------------------	---

## **7. Manipulation et stockage**

**Mesures de protection**  
**Stockage sécurisé**

: Se laver les mains après utilisation.  
: Non classé comme produit dangereux. Ce produit n'est pas un poison répertorié. Conserver dans le récipient d'origine fermé, dans un endroit frais et bien ventilé. Ne pas stocker pendant des périodes prolongées à la lumière directe du soleil.

## **8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**Il n'existe pas de limites d'exposition professionnelle.**

**Mesures d'hygiène**

: Se laver soigneusement les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'utiliser les toilettes, ainsi qu'à la fin de la période de travail. Des techniques appropriées doivent être utilisées pour enlever les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Veiller à ce que les douches oculaires et les douches de sécurité se trouvent à proximité du poste de travail.

**Respiratoire**

: Généralement non requis.

**Mains**

: Lors de l'ouverture de l'emballage et de l'utilisation du produit, il convient de respecter les règles d'hygiène habituelles en portant une combinaison en coton et des gants en caoutchouc. Se laver avant de fumer, de manger ou d'utiliser les toilettes. Se laver les mains après utilisation.

**Yeux**

: Des lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée doivent être utilisées lorsqu'une évaluation des risques effectuée par un hygiéniste industriel qualifié indique que cela est nécessaire pour éviter l'exposition aux éclaboussures de liquides, aux brouillards ou aux poussières.

**Corps**

: L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être choisi en fonction de la tâche à accomplir et des risques encourus et doit être approuvé par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

**Peau**

: Les chaussures appropriées et toute autre mesure de protection de la peau doivent être choisies en fonction de la tâche à accomplir et des risques encourus et doivent être approuvées par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

**Exposition environnementale**  
**Contrôles**

: Les émissions provenant de la ventilation ou de l'équipement de travail doivent être vérifiées pour s'assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, des laveurs de fumées, des filtres ou des modifications techniques de l'équipement de traitement seront nécessaires.

## **9. Propriétés physiques et chimiques**

**État physique**

: Liquide

**Point de congélation**

: s/o

**Couleur**

: Bronzé brun.

**odeur**

: Odeur douce

# Turf Maize bio-engrais 4-0-0 Gluten de maïs

Ph	: 3.90 - 4.10
Point d'ébullition	: N/A
Solubilité dans l'eau	: Non soluble - forme une émulsion.
Gravité spécifique	: 1.049 to 1.1 at 20 degrés C.
Inflammabilité	: Inflammable.
Risque de corrosion	: Non corrosif.
Calendrier des poisons	: Il ne s'agit pas d'un poison programmé.

## 10. Stabilité et réactivité

Réactivité	: Aucune donnée de test spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
Stabilité chimique	: Le produit est stable.
Possibilité de réactions dangereuses	: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
Polymérisation dangereuse	: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, il ne se produit pas de polymérisation dangereuse.
Conditions à éviter	: Éviter l'exposition à la chaleur.
Matériaux à éviter	: Agents oxydants.
Produits de décomposition dangereux	: En cas d'incendie, il peut émettre des fumées contenant des composés toxiques.

## 11. Informations toxicologiques

Effets aigus	
Avalé:	Faible toxicité, Toxicité orale aiguë LD <sub>50</sub> > 2,000 mg/kg.
Les yeux :	Pas d'irritation.
Peau:	Faible toxicité. Pas d'irritation.
Inhalé :	Faible toxicité.

**Exposition à long terme** : Aucun effet indésirable à long terme n'est connu ou attendu.

## 12. Informations écologiques

Persistante et dégradabilité	: Dégradable.
Le devenir dans l'environnement	: Non toxique pour les abeilles.
Autres effets indésirables	: Pas d'effets significatifs ou de dangers critiques connus.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### Méthodes d'élimination

La production de déchets doit être évitée ou minimisée dans la mesure du possible. Les quantités importantes de résidus de produits de déchets ne doivent pas être éliminées par les égouts, mais traitées dans une station d'épuration appropriée. Les produits excédentaires et non recyclables doivent être éliminés par une entreprise de traitement des déchets agréée. L'élimination de ce produit, des solutions et de tout sous-produit doit toujours être conforme aux exigences de la législation relative à la protection de l'environnement et à l'élimination des déchets, ainsi qu'aux exigences des autorités locales. Les déchets d'emballage doivent être recyclés. L'incinération ou la mise en décharge ne doivent être envisagées que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ce matériau et son contenu doivent être éliminés en toute sécurité. Des précautions doivent être prises lors de la manipulation de conteneurs vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les récipients vides ou les doublures peuvent conserver des résidus de produit. Éviter la dispersion du produit déversé, le ruissellement et le contact avec le sol, les cours d'eau, les canalisations et les égouts.

## Turf Maize bio-engrais 4-0-0 Gluten de maïs

### 14. Informations sur les transports

	DOT	TDG	Mexico	IMDG	IATA
Numéro de UN	Non réglementé				
Nom de l'expéditeur	-	-	-	-	-
Classes de danger	-	-	-	-	-
Groupe d'emballage	-	-	-	-	-
Risques pour l'environnement	Non.	Non.	Non.	Non.	Non.
informations complémentaires	-	-	-	-	-

**Précautions particulières pour l'utilisateur:** Toujours transporter dans des conteneurs fermés, debout et sécurisés.

Veiller à ce que les personnes qui transportent le produit sachent ce qu'il faut faire en cas de déversement ou d'accident.

### 15. Informations réglementaires

#### Réglementation fédérale américaine

##### SARA 302/304/311/312 des substances extrêmement dangereuses :

aucun produit n'a été trouvé

##### SARA 302/304 planification et notification des urgences :

Aucun produit n'a été trouvé.

##### SARA 302/304/311/312 produits chimiques dangereux :

Aucun produit n'a été trouvé.

##### SARA 311/312 MSDS distribution - inventaire chimique - identification des dangers :

Aucun produit n'a été trouvé.

#### Règlements d'État

##### Massachusetts

Aucun des composants n'est répertorié.

##### New York

Aucun des composants n'est répertorié.

##### New Jersey

Aucun des composants n'est répertorié.

##### Pennsylvania

Aucun des composants n'est répertorié.

##### California Prop. 65

Aucun des composants n'est répertorié.

#### Réglementation Canadienne

: Non déterminé.

##### Inventaire du Canada

: Classe D-2B : Matière causant d'autres effets toxiques (Toxique).

##### : CEPA TSubstances toxiques :

Aucun des composants n'est répertorié.

##### : Canadien ARET :

Aucun des composants n'est répertorié.

##### : Canadien NPRI :

Aucun des composants n'est répertorié.

##### : Substances désignées en Alberta :

Aucun des composants n'est répertorié.

##### : Substances désignées de l'Ontario :

Aucun des composants n'est répertorié.

##### : Substances désignées au Québec :

Aucun des composants n'est répertorié.

### 16. Autre information

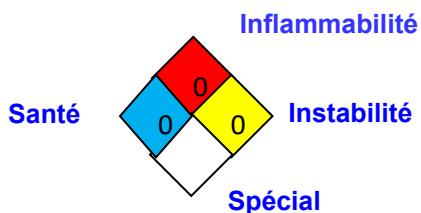
#### Système d'information sur les matières dangereuses (U.S.A.)

Santé	0
Inflammabilité	0
Dangers physiques	0

## Turf Maize bio-engrais 4-0-0 Gluten de maïs

Attention : HMIS® sont basées sur une échelle de 0 à 4, 0 représentant des dangers ou des risques minimes, et 4 des dangers ou des risques importants. Bien que les cotes HMIS® ne soient pas requises sur les fiches de données de sécurité en vertu de la norme 29 CFR 1910.1200, le préparateur peut choisir de les fournir. Les évaluations HMIS® doivent être utilisées avec un programme HMIS® entièrement mis en oeuvre. HMIS® est une marque déposée de la National Paint & Coatings Association (NPCA). Le matériel HMIS® peut être acheté exclusivement auprès de J. J. Keller (800) 327-6868. Le client est responsable de la détermination du code EPI pour ce matériau.

Association nationale  
de protection contre  
l'incendie (U.S.A.)



## 16. Autre information

Reproduit avec l'autorisation de NFPA 704-2001, Identification of the Hazards of Materials for Emergency Response Copyright ©1997, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269. Cette réimpression ne constitue pas la position complète et officielle de la National Fire Protection Association sur le sujet cité en référence, qui n'est représentée que par la norme dans son intégralité.

Copyright ©2001, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269. Ce système d'avertissement est destiné à être interprété et appliqué uniquement par des personnes dûment formées pour identifier les risques d'incendie, de santé et de réactivité des produits chimiques. L'utilisateur est renvoyé à un nombre limité de produits chimiques dont les classifications sont recommandées dans les normes NFPA 49 et NFPA 325, qui ne sont utilisées qu'à titre indicatif. Que les produits chimiques soient classés par la NFPA ou non, toute personne utilisant les systèmes 704 pour classer les produits chimiques le fait à ses propres risques.

### Avis au lecteur

À notre connaissance, les informations contenues dans le présent document sont exactes. Toutefois, ni le fournisseur susmentionné ni aucune de ses filiales n'assument une quelconque responsabilité quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité des informations contenues dans le présent document. La détermination finale de l'adéquation de tout matériel relève de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter des risques inconnus et doivent être utilisés avec précaution. Bien que certains risques soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons pas garantir qu'il s'agit des seuls risques existants.